

Fiche d'identité PCAET-Air

Origine du projet :

Vienne Condrieu Agglomération lance l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2019 avec la première phase de diagnostic qui précède l'identification des enjeux puis les actions à mettre en oeuvre. Le PCAET est un document-cadre de la politique énergétique et climatique menée par les intercommunalités, dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Ses objectifs sont :

- Intégrer la question énergétique dans une vision politique, stratégique et systémique du développement territorial
- Répondre aux enjeux à la fois climatiques, énergétiques, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux du territoire ;
- Réduire la facture énergétique du territoire et réinjecter le bénéfice dans l'économie locale.

Le PCAET intègre la thématique « qualité de l'air ». Vienne Condrieu Agglomération souhaite mobiliser très largement en s'appuyant sur les dispositifs de participation existante telle que le Conseil de Développement conformément à la délibération du 27 juin 2018.

Objectifs du projet :

Le CdD souhaite participer à l'élaboration du PCAET dans le cadre de la participation citoyenne puis à son évaluation à chaque étape de sa mise en oeuvre. Le CdD souhaite mener une réflexion sur le chapitre « qualité de l'air » en s'appuyant sur les avis des citoyens notamment par le moyen d'un questionnaire pour connaître leurs comportements, leur niveau de connaissances, leur ressenti et recueillir leurs suggestions.

Fonctions/ Services/Personnes concernées :

L'élu, Vice-Président en charge de l'Environnement : Isidore POLO. Les techniciens de Vienne Condrieu Agglomération au service environnement en charge du projet : Florence Nicolas et Mustapha L'Haoua.

Contraintes éventuelles à intégrer :

Les contraintes sont d'ordres politiques et budgétaires. La mise à disposition d'un chargé de mission par l'Agglo pour notamment gérer le questionnaire a été réalisée grâce à l'embauche d'un stagiaire en mars 2019. Les contraintes de programmation du PCAET (désignation du maître d'œuvre, diagnostic ...) vont impacter le calendrier de l'avis du CdD. Il faudra alors pouvoir s'adapter pour rendre l'avis au moment important pour être entendu, écouté et impactant. Le groupe de travail a toujours en tête la capacité limitée du Conseil de Développement en termes de ressources humaines et financières car il vit grâce à l'investissement des citoyens bénévoles.

Méthodologie et réalisation du CdD :

Pour garantir la mobilisation des membres, il convient de poser un cadre suffisamment restreint pour que les actions qui en découleront soient concrètes, précises et réalisables. Avec les objectifs du PCAET, il conviendrait par exemple de se concentrer sur l'étude de l'existant et le comportement des citoyens vis-à-vis de la qualité de l'air sur notre territoire et les territoires proches. Le groupe a eu comme premier objectif de définir l'action qui lui paraîtra la plus pertinente : rédaction d'un questionnaire à destination des citoyens, l'organisation de visites, l'organisation d'une rencontre des acteurs du territoire, autres...

Organisation et responsabilités :

Référent du Groupe de Travail : Dominique GERBERON & Lionel SINTES

Coprésident en charge de ce groupe : Alain JACQUELINE

Calendrier et budget :

Rencontre en mars 2019 avec ATMO.

Rédaction du questionnaire premier trimestre 2019.

Questionnaire mis en ligne de mai à juillet 2019.

Analyse des réponses du questionnaire second semestre 2019.

Restitution au public des résultats du questionnaire : octobre 2019

Rédaction de l'avis : fin 2019 et premier semestre 2020.